

COMMUNAUTE DE
COMMUNES DE

LA PLAINE DE LA SAUER ET DU SELTZBACH

Buhl - Croetwiller - Kesseldorf - Niederroedern -
Schaffhouse Près Seltz - Siegen - Trimbach - Wintzenbach

COMMUNES DE

PLAN DE REGLEMENT 1b au 1/2000 SIEGEN Kaidenbourg



Elaboration
Modification 1
Modification 2
Révision simplifiée 1
Révision simplifiée 2
Révision simplifiée 3
Modification simplifiée 1
Modification 3
Déclaration de projet

le 20 décembre 2007
le 28 octobre 2010
le 12 juillet 2011
le 12 juillet 2011
le 12 juillet 2011
le 09 octobre 2012
le 16 mai 2013
le 10 septembre 2018
le 10 septembre 2018

Modification n°4 ENQUETE PUBLIQUE

VOU POUR ÊTRE ANNEXÉ À L'ARRÊTÉ DU 12/09/2022
A SCHAFFHOUSE-PRÈS-SELTZ



Traité mai 2022

PRESCRIPTIONS EDICTÉES PAR LE PLU

1- LE ZONAGE

- Limite de zone ou limite de secteur de zone
- UA** Désignation de zone
- Aa** Désignation de secteur de zone

2- LES EMPLACEMENTS RESERVES

- A1** Numéro
- 15** Emprise de l'emplacement réservé
- Voie publique, ouvrage public, projet d'intérêt général ou espaces verts à créer ou à élargir

3- LES AUTRES PRESCRIPTIONS

- Recul par rapport à l'axe de la voie
- Recul par rapport à l'alignement ou à la limite d'emprise des voies
- Secteur soumis au risque d'inondation
- Secteur de protection des richesses du sol et du sous-sol : recherche et exploitation pétrolière
- Secteur de protection des richesses du sol et du sous-sol : carrière, captage rapproché d'eau potable
- Plantations à réaliser

AUTRES INFORMATIONS

- Pipeline
- Canalisation de transport de gaz
- Cimetière
- Limite communale

Emplacements réservés

Numéro	Destination	Intitulé	Bénéficiaire
A1.1	voie à élargir	Voie de liaison entre le secteur IAU1 et la rue de la Paix	Siegen
D1.1	créer	Création d'un passage	Siegen

